

Références économiques 2021

des entreprises agricoles
du Grand Ouest **Caprins**



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2021 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 6 départements (16 - 37 - 41 - 45 - 50 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités **d'un échantillon de 2 501 exploitations en agriculture conventionnelle.**



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations. Le groupe caprins évolue en 2021, l'échantillon se base désormais uniquement sur les exploitations qui vendent la totalité de leur production à la laiterie. Les exploitations réalisant de la transformation sont exclues de l'échantillon.

La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un agriculteur** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	71,0 ha
Produit brut	152 500 €	76 250 €	207 399 €
EBE	64 700 €	32 350 €	55 264 €
Résultat courant	43 500 €	21 750 €	19 796 €
Capital d'exploitation	370 600 €	185 300 €	357 967 €
Trésorerie nette	- 1 900 €	- 950 €	2 039 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	32 762 €
Financements	30 800 €	15 400 €	30 760 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

Le premier niveau de marge appelé « marge brute » prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture » prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.

CAPRINS



GRUPE CAPRINS

L'étude caprine regroupe 53 entreprises, uniquement des élevages livreurs conventionnels. Le choix a été fait cette année de sortir les fromagers et les bios, pour avoir un groupe plus homogène. Les résultats 2021 ne sont donc pas comparables avec 2020. L'exploitation caprine moyenne du groupe détient 238 chèvres sur une surface de 53 ha, dont 48 % de surface fourragère et avec une main d'œuvre totale de 2,4 UTH par exploitation. Ce dimensionnement est caractéristique d'un type d'élevage très présent dans les régions Centre val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.

I. Des exploitations caprines qui restent solides

Le calcul des marges de l'atelier caprin a pu être calculé pour 23 élevages conventionnels détenant 320 chèvres en moyenne. La quantité de lait vendue en moyenne est de 917 l par chèvre et par an, légèrement sous la moyenne observée dans les élevages au contrôle laitier.

Les élevages qui ont la meilleure marge brute (651 €/1000l contre 520 €/1000 l en moyenne) ont une production par chèvre (894 l/ch/an) équivalente à la moyenne du groupe (917 l/ch/an). Ils sont plus efficaces : le rapport de la marge brute sur le produit brut est de 65 % contre 60 % pour la moyenne. Les 2 premiers leviers d'optimisation de la marge brute sont bien activés dans ces élevages :

- Un prix du lait plus élevé : 867 €/1000 l (+ 77 €/1000 l que la moyenne).
- Un coût alimentaire (aliments achetés ou produits, charges opérationnelles des fourrages produits), mieux maîtrisé : 272 €/1000 l (-36 €/1000 l que la moyenne).

Le produit brut moyen s'élève à 220 257 €/UTA. Il est constitué à 78 % par l'activité caprine, signe d'une spécialisation forte des exploitations du groupe. Les charges opérationnelles représentent 39 % du produit et les charges de structure près de 31 %. L'EBE moyen par UTA s'élève alors à 58 656 €/UTA, soit 27 % du produit brut.

Pour le quart supérieur (éleveurs présentant l'EBE par UTA le plus élevé), l'EBE est de près de 117 000 €/UTA soit le double de la moyenne du groupe. Il se caractérise essentiellement par une plus forte productivité du travail : 381 609 €/UTA, soit 161 000 € de plus que la moyenne. Ces éleveurs avec le plus d'EBE ont aussi une efficacité supérieure à la moyenne : l'ensemble des charges opérationnelles et de structure semblent mieux maîtrisées, amenant une efficacité (EBE/produit Brut) améliorée de 4 points à 31 %.

Le revenu disponible moyen / UTA atteint pour cette campagne près de 31 000 € par UTA, les annuités atteignent 50 % de l'EBE. Ce niveau de revenu a permis d'assurer la rémunération des exploitants, le financement des stocks et d'augmenter la capacité d'autofinancement nette.

II. Les faits marquants de 2021 et perspectives 2022

Après une année 2020 positive en termes de production laitière et de résultats économiques, malgré la crise covid et le 1^{er} confinement, la production laitière 2021 a légèrement progressé. Les conditions climatiques favorables ont permis de bonnes coupes d'herbe mais de qualité très hétérogène. Finalement, l'année caprine 2021 a été une bonne année en termes de production laitière. Les démarrages de lactation à l'automne 2021 et au printemps 2022 sont cependant en légère baisse.

Le prix du lait de chèvre payé aux livreurs a augmenté par rapport à 2020 de 4 % : pour moitié par l'augmentation du prix de base (+2,2 %) et aussi grâce à la progression de la richesse du lait qui atteint 39,3 g/L de TB et 35 g/L de TP (+ 0,5 g/L pour les deux taux par rapport à 2020). Les coûts de production, dont 50 % est lié aux aliments, continuent leur hausse entamée à l'automne 2020. Cette augmentation est supérieure à celle des prix du lait payé aux éleveurs, ce qui fragilise leur revenu.

En 2021 la conjoncture et les rendements en grandes cultures ont favorisé les éleveurs qui ont aussi une production céréalière importante soutenant l'augmentation prévisible de leurs revenus ; ce sera sans doute moins le cas des livreurs spécialisés pour qui la hausse du prix du lait ne compensera pas l'augmentation des charges. Quant aux fromagers, l'évolution de leurs revenus sera liée à leur capacité à faire passer des augmentations de prix.

Pour 2022, c'est l'efficacité technico-économique des élevages et les négociations des prix dans le cadre de la loi Egalim 2 qui permettront ou pas aux éleveurs passer cette nouvelle crise. Certains fromagers qui vendent en direct (marchés, vente à la ferme...) voient déjà la baisse du pouvoir d'achat de leurs clients qui réduisent leur consommation de fromages de chèvre.

PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	53	
Individuelles	15	
Sociétés	38	
Nombre d'UTA	84	1,6
En société	68	1,8
Nombre d'UTH totaux	125	2,4

Résultats économiques		
	Moyenne	1/4sup ^(*)
EBE/UTA	58 656	116 824
Résultat courant/UTA	29 759	65 416

^(*)Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
 = Unités de Travail
 Agricole définies pour la
 Dimension Economique

Répartition du foncier		
	Moyenne	1/4 sup
Surface Totale	52,9	63,9
Dt fermage, metayage	49,3	53,5
Dt propriété	3,7	10,4
Surface utile	52,8	63,9

Répartition des produits		
	Moyenne	1/4 sup
PRODUIT BRUT	220 257	381 609
Dt : Grandes cultures ^(*)	10,3%	9,3%
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture		
Arboriculture		
S.F.P ^(*)	77,7%	79,2%
Lait		
Viande Bovine		
Hors sol		
Subvention exploitation	8,2%	6,7%

^(*) hors subvention d'exploitation

Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	1/4 sup
Grandes cultures	52,3%	50,7%
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations		
Autres		

Ateliers Animaux		
	Moyenne	1/4 sup
UGB/ ha SFP		
Nombre chèvres laitières	238	

ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN

	Moyenne	1/4 sup
Capital d'exploitation		
Par UTA	308 649	524 876
Par Ha	5 848	8 220
Par UTH	207 230	259 840
Taux d'endettement	65,9%	73,9%
Dont endettement CT	20,4%	18,8%
Fonds de roulement	50 108	66 530
Annuités en % de l'EBE	50,0%	48,0%
Trésorerie nette	12 107	9 182
Coût moyen de l'endettement	1,4%	1,6%
EBE en % du capital exploitation	19,0%	22,3%

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES

	Moyenne	1/4 sup
CHARGES OPERATIONNELLES	% du PB	% du PB
Charges de cultures hors travaux/tiers	7,3%	5,4%
Dont Engrais	3,0%	2,0%
Semences - plants	1,9%	1,6%
Produits de défense sanitaire	2,1%	1,4%
	% du PB	% du PB
Charges d'élevage	32,3%	32,1%
Dont Aliments animaux SFP	28,7%	28,4%
Prod + Hono vétérinaires Anix SFP	1,4%	1,3%
Travaux par tiers animaux	2,2%	2,4%
Taxes sur les produits	0,3%	0,3%
	% du PB	% du PB
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES ⁽¹⁾	39,0%	37,3%

	Moyenne	1/4 sup
TOTAL CHARGES DIRECTES	% du PB	% du PB
TOTAL CHARGES DIRECTES	3,0%	2,5%

⁽¹⁾ hors travaux par tiers cultures

COÛT DE LA MÉCANISATION

	Moyenne	1/4 sup
COÛT DE LA MÉCANISATION	% du PB	% du PB
Dont Carburant-lubrifiant	2,2%	1,9%
Entretien réparations	3,3%	2,7%
Travaux / Tiers et locations matériel	5,2%	5,0%
Amortissements ⁽²⁾	8,0%	7,6%
TOTAL CHARGES DE MECANISATION	18,6%	17,3%

⁽²⁾ ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

	Moyenne			1/4 Supérieur		
	TOTAL	€/ha	en %	TOTAL	€/ha	en %
+ PRODUIT BRUT	220 257	4 173	100,0%	381 609	5 976	100,0%
Dont subventions exploitations	17 999	341	8,2%	25 498	399	6,7%
- Charges opérationnelles	85 929	1 628	39,0%	142 216	2 227	37,3%
- Charges Directes	6 648	126	3,0%	9 469	148	2,5%
= MARGE GLOBALE	127 680	2 419	58,0%	229 924	3 601	60,3%

FONCIER et BATIMENT	7 466	141	3,4%	10 332	162	2,7%
Fermages et charges locatives	6 227			7 690		
Entretien	1 238			2 642		
MÉCANISATION	23 363	443	10,6%	36 998	579	9,7%
Carburants et lubrifiants	4 767			7 424		
Locations matériels et travaux / tiers	11 353			19 197		
Entretien, réparations et petits matériels	7 243			10 377		
MAIN-d'OEUVRE	19 520	370	8,9%	36 224	567	9,5%
Rémunérations et indemnités des salariés	9 676			19 973		
Charges sociales des exploitants	9 844			16 251		
AUTRES CHARGES de STRUCTURE	18 675	354	8,5%	29 545	463	7,7%
Eau, gaz, EDF	4 972			8 510		
Autres fournitures	1 626			2 178		
Assurances	4 451			6 151		
Intermédiaires et honoraires	2 635			3 307		
Transports et déplacements	680			1 378		
Impôts et taxes divers	1 571			3 087		
Autres charges d'exploitation	2 740			4 933		
TOTAL des CHARGES de STRUCTURE	69 024	1 308	31,3%	113 100	1 771	29,6%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	58 656	1 111	26,6%	116 824	1 830	30,6%
-------------------------------------	---------------	--------------	--------------	----------------	--------------	--------------

CHARGES FINANCIÈRES	2 926	55	1,3%	6 210	97	1,6%
Intérêts des emprunts exploit* à plus d'un an	2 271			5 104		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	655			1 106		
AMORTISSEMENTS	27 300	517	12,4%	47 560	745	12,5%
Dont matériel et installations	17 673	335	8,0%	29 185	457	7,6%
Autres produits et charges annexes	1 330			2 362		

RÉSULTAT COURANT	29 759	564	13,5%	65 416	1 024	17,1%
-------------------------	---------------	------------	--------------	---------------	--------------	--------------



Nouvelle-Aquitaine,
Pays de la Loire et
Bretagne



Résultats techniques et économiques caprins 2020

INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE CAPRIN – REGION NOUVELLE-AQUITAINE, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE



Cette plaquette présente les résultats des exploitations suivies dans le cadre du réseau caprin Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne. Ce réseau s'inscrit dans le cadre du socle national des réseaux d'élevages caprins, comptant 130 exploitations réparties sur le territoire. Cette synthèse régionale s'appuie sur les données 2020 de 46 exploitations.

Par son mode de constitution et par sa taille, le réseau n'a pas vocation à être représentatif de l'ensemble des élevages caprins de la région. Il rend compte de la diversité des systèmes et des résultats. Les données présentées sont des moyennes, elles ne constituent pas des objectifs à atteindre. Pour disposer de ce type de repères, nous vous invitons à consulter les fiches cas types disponibles auprès des techniciens caprins de votre département.

Les principales caractéristiques de la conjoncture 2020 sont les suivants : augmentation du prix moyen du lait (+ 2,9 %) et un IPAMPA en légère hausse (+ 0,3 %). Côté cultures de vente, les prix de vente sont à la hausse mais les rendements sont dans l'ensemble à la baisse (cultures d'hiver pénalisées par l'excès d'eau et cultures de printemps impactées par la sécheresse).

LES RESULTATS DES EXPLOITATIONS

Principales caractéristiques des exploitations en suivi (résultats moyens)

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	Nombre d'élevages	UMO	Dont UMO salariée	Nombre de chèvres	Lait produit (l)	SAU (ha)	SFP (ha)	Cultures de vente (ha)
Caprins livreurs spécialisés conventionnels	13	1,9	0,4	306	285 100	58	31	27
Caprins livreurs spécialisés bios	4	2,2	0,8	299	229 800	64	36	28
Caprins livreurs et cultures de vente	9	3,5	1,1	423	391 600	192	41	151
Caprins livreurs et bovins viande	6	2,5	0,4	356	350 600	102	90	12
Caprins livreurs et fromagers	4	4,1	1,6	276	275 200	91	38	53
Caprins fromagers	2	1,6	0	40	18 100	16	16	0

Résultats économiques

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	Produit brut total (€)	Produit brut total /UMO totale (€)	Part de l'atelier caprins (%)	EBE (€)	EBE/UMO exploitant (€)	Revenu disponible (€)	Revenu disponible /UMO exploitant (€)
Caprins livreurs spécialisés conventionnels	270 700	144 000	83%	77 800	57 400	50 900	36 400
Caprins livreurs spécialisés bios	308 100	139 000	85%	113 700	86 300	74 300	52 500
Caprins livreurs et cultures de vente	516 100	149 200	61%	149 400	68 700	69 000	29 700
Caprins livreurs et bovins viande	430 800	171 000	64%	133 100	62 200	80 900	38 300
Caprins livreurs et fromagers	449 800	109 700	84%	186 600	71 900	132 700	49 200
Caprins fromagers	52 900	34 100	92%	33 500	21 600	33 500	21 600

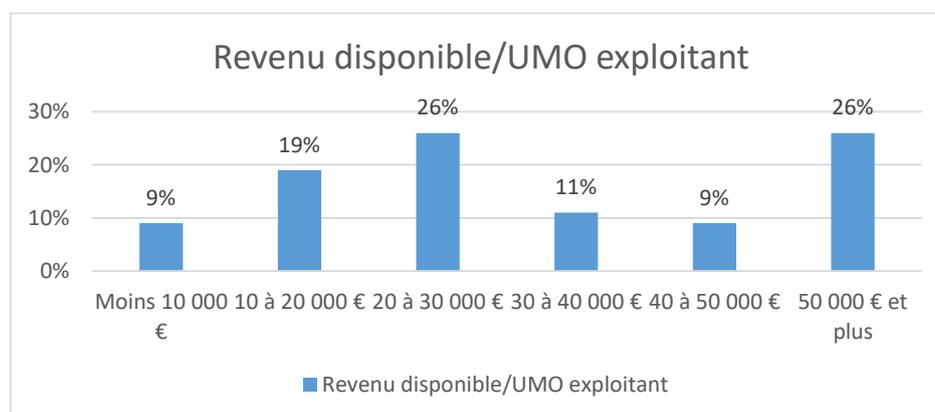
Ratios économiques

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	% charges opérationnelles /PBT	% charges de structure * /PBT	% EBE /PBT	% annuités /PBT	% annuités /EBE
Caprins livreurs spécialisés conventionnels	44%	27%	29%	10%	34%
Caprins livreurs spécialisés bios	34%	29%	37%	14%	38%
Caprins livreurs et cultures de vente	39%	32%	29%	15%	52%
Caprins livreurs et bovins viande	42%	27%	31%	11%	35%
Caprins livreurs et fromagers	26%	33%	41%	14%	34%
Caprins fromagers	14%	23%	63%	0%	0%

* avant amortissements et frais financiers

Forte variabilité des revenus



LES RESULTATS DE L'ATELIER CAPRIN

La marge brute de l'atelier selon le système de production

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	Caprins livreurs conventionnels	Caprins livreurs bios	Caprins livreurs et fromagers	Fromagers
Nombre d'élevages	30	6	4	2
Nombre de chèvres	353	371	276	40
Lait par chèvre (l)	952	778	984	450
Produit atelier caprin (€/1 000 l)	815	1 143	1 386	2 718
Prix du lait (€/1 000 l)	734	993	1 278	2 675
Charges opérationnelles (€/1 000 l)	364	407	356	410
dont coût alimentaire (€/1 000 l)	291	309	242	232
dont charges « élevage » (€/1 000 l)	73	98	114	178
Quantité de concentrés et déshydratés « chèvres » en g/l	650	520	540	490
Marge brute (€/chèvre)	429	573	1 014	1 039
Marge brute (€/1 000 l)	451	736	1 030	2 308

La marge brute de l'atelier selon le système alimentaire (uniquement livreurs conventionnels)

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	Affouragement en vert	Foin dominant légumineuses	Foin dominante Graminées	Ensilage maïs	Ration sèche à concentrés
Nombre d'élevages	3	10	6	6	3
Nombre de chèvres	436	337	238	399	534
Lait par chèvre (l)	894	962	955	947	964
Prix du lait (€/1 000 l)	765*	733	726	728	737
Quantité de concentrés et déshydratés « chèvres » en g/l	580	650	690	540	930
Coût alimentaire (€/1 000 l)	304	302	301	242	368
Marge brute (€/chèvre)	416	442	417	459	332
Marge brute (€/1 000 l)	465	459	437	485	344

* vente à un artisan fromager pour un éleveur

Le coût de production selon le système de production

(Source : INOSYS- Réseau d'élevage caprins Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne)

	Caprins livreurs spécialisés	Caprins livreurs et cultures de vente	Caprins livreurs et bovins viande	Ensemble livreurs Conventionn els	Caprins livreurs bios	Caprins livreurs et fromagers	Caprins fromage rs
Nombre d'élevages	13	9	6	30	6	4	2
Nombre de chèvres	306	423	356	353	371	276	40
Lait chèvre commercialisé	285 100	391 600	350 600	336 200	281 900	275 100	17 500
Main-d'œuvre à rémunérer atelier *	1,7	2,4	1,7	1,9	2,7	3,9	1,6
Main-d'œuvre exploitant atelier *	1,3	1,6	1,4	1,45	1,5	2,4	1,6
Main-d'œuvre salariée atelier *	0,4	0,8	0,3	0,5	1,2	1,5	0
Productivité de la main-d'œuvre (l/UMO)	167 700	163 200	206 200	176 900	104 400	70 500	10 900
Coût de production atelier (€/1 000 l)	836	868	766	829	1 234	1 287	4 448
Charges courantes (€/1 000 l)	545	561	507	540	761	757	943
Amortissements (€/1 000 l)	80	107	87	94	196	182	5
Charges supplétives (€/1 000 l)	211	200	172	195	277	348	3 500
Alimentation achetée (€/1 000 l)	278	230	241	252	193	161	233
Approvisionnement des surfaces (€/1 000 l)	24	54	20	32	51	55	8
Frais d'élevage (€/1 000 l)	63	63	92	71	99	58	64
Frais transformation et commercialisation (€/1 000 litres)	0	0	0	0	0	56	121
Mécanisation (€/1 000 l)	105	134	111	117	279	232	222
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	66	63	52	66	101	124	95
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	44	38	36	42	89	85	205
Foncier et Capital (€/1 000 l)	33	40	28	34	70	49	72
Travail (€/1 000 l)	222	247	187	218	353	467	3 427
Produit atelier (€/1 000 l)	842	879	860	862	1 261	1 485	3 072
Produit lait (€/1 000 l)	740	723	728	734	993	1 278	2 675
Produit joints atelier (€/1 000 l)	39	58	83	56	101	78	115
Aides (€/1 000 l)	63	98	49	72	167	129	282
Rémunération du travail exploitant permise par le produit (€/1 000 l)	211	208	262	223	292	539	2 051
Rémunération du travail exploitant permise par le produit nb de SMIC /UMO exploitant	2	2,1	3,1	2,3	2,2	3,2	1,3

* y compris pour produire les céréales et protéagineux autoconsommés

Document édité par l'Institut de l'Élevage

 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Janvier 2022 - Référence Idele : 00 22 502 002 - Réalisation : Valérie Lochon
 Crédit photos : Studio des Deux Prairies/ANICAP

Ont contribué à ce dossier :

 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - nicole.bossis@idele.fr
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - pauline.gauthier@charente.chambagri.fr
 Anne-Laure Lemaitre - Chambre d'agriculture 17 - anne-laure.lemaitre@charente-maritime.chambagri.fr
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - angelique.roue@deux-sevres.chambagri.fr
 Alizée Breton - Chambre d'agriculture 86 - alizee.breton@vienne.chambagri.fr
 Bernard Poupin - Seenovia - bernard.poupin@seenovia.fr
 Juliette Bothorel - Chambre d'agriculture Bretagne - juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr
 Amélie Villette - Chambre d'Agriculture 24 - amelie.villette@dordogne.chambagri.fr
 Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - jp.dugat@gironde.chambagri.fr
 Romain Lesne - ARDEPAL - ardepal87@yahoo.com

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

 Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des
 Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgrimer.

 Avec
 la contribution
 financière du compte
 d'affectation spéciale
 développement
 agricole et rural
 CASDAR


 MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE
 ET DE L'ALIMENTATION


 FranceAgriMer

 Confédération
 Nationale de l'Élevage
CNE

 inosys
 RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

Présentation

U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains) : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

U.T.A. (Unité de Travail Agricole) : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

S.A.U. (Surface Agricole Utile) : Surfaces en culture et surfaces fourragères

S.F.P. (Surface Fourragère Principale) : Surface fourragère consacrée aux animaux.
Exemple : prairies, maïs fourrage.

U.G.B. (Unité Gros Bovins) : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

Produit Brut : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Résultat Courant (ou Revenu Agricole) : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

O.C.M. : Organisation Commune des Marchés

Analyse Financière - Bilan

Capital d'exploitation : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Fonds de roulement : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Taux d'endettement : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

Coût moyen de l'endettement : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

Trésorerie Nette : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

Résultat

Marge Brute : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

Charges directes : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

Charges de structure : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

Ont également contribué à la réalisation de cette étude :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Pierre Yves AMPROU,
Clémentine LIBEER
Christian PETITEAU
Nelly LE BOURHIS

Responsables de la publication :
Francis HOULET et Christian PETITEAU
14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN : 2804-3456 par la BNF

CENTRES AS

AS - AFAC

Philippe PANNETIER

AS CEFIGA

Alain RENARD – Timothée LEGUEN

AS CEFIGA 37

Patrice CHASLES – Thomas RIGAUULT

AS CENTRE LOIRE

Florent COURTIN

AS DEUX-SEVRES

Nicolas TOUCHARD

AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE Bernard BARRETEAU

AS MAINE-ET-LOIRE Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Jean René DILE

GIE ENTR'AS

Jean François CHABEAUTI

44 • Loire-Atlantique



◆ Maison de l'Agriculture
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48
Mail : contact@as44-85.fr - Web : www.as44-85.fr



◆ Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00
Mail : accueil-nantes@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

49 • Maine-et-Loire



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00
Mail : contact@as49.fr - Web : www.as49.fr



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.41.96.75.00
Mail : accueil-angers@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

79 • Deux-Sèvres



◆ Maison de l'Agriculture - Les Rurales
79231 Prahecq cedex - Tél. 05.49.77.16.66
Mail : as.deux-sevres@as-pc.fr
Web : www.as79.fr



◆ Les Rurales - 79231 Prahecq cedex
Tél. 05.49.77.15.15
Mail : accueil@deux-sevres.chambagri.fr
Web : www.deux-sevres.chambagri.fr

41 • Loir-et-Cher



◆ Maison de l'Agriculture
11 rue Louis Joseph Philippe - CS 41808
41018 Blois cedex
Tél. 02.54.46.22.22
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com



◆ 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00
Mail : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
Web : www.loir-et-cher.chambagri.fr

72 • Sarthe



◆ 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2
Tél. 02.43.43.68.68
Mail : as-cefiga@plus.agri72.com.fr
Web : www.cefiga.fr



◆ 15 rue Jean Grémillon - CS 21312
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24
Mail : accueil-lemans@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

45 • Loiret

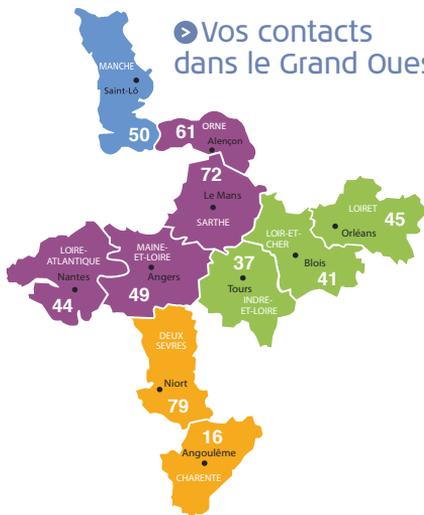


◆ 4 chemin de la Tremblée
45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94



◆ Cité de l'Agriculture - 13 Av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com

Vos contacts dans le Grand Ouest



37 • Indre-et-Loire



◆ Maison des Agriculteurs
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329
37173 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.28.30.02
Mail : as-cefiga37@agricvl.fr
Web : www.as-cefiga37.fr



◆ 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.48.37.37
Mail : accueil@cda37.fr
Web : www.cda37.fr

16 • Charente



◆ 53 impasse Louis Daguerre
ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême cedex
Tél. 05.45.61.90.90
Mail : asafac@as-pc.fr
Web : www.as-afac.fr



◆ ZE Ma campagne
66 impasse Joseph Niépce
16016 Angoulême cedex
Tél. 05.45.24.49.49
Mail : accueil@charente.chambagri.fr
Web : www.charente.chambre-agriculture.fr

50 • Manche



◆ Maison de l'agriculture
Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.55
Mail : contact@asnormandie.fr
Web : www.asnormandie.fr



◆ Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.48
Mail : accueil@manche.chambagri.fr
Web : www.manche.chambres-agriculture.fr